

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2008

SUJET SORTI

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Série : S

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures Coefficient : 3

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1 à 11.

Le candidat doit traiter **UN** des trois sujets d'histoire de la première partie et **UN** des deux sujets de géographie de la deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés

SUJET I

COMPOSITION

La guerre froide (1947 – 1991)

SUJET II

COMPOSITION

La France dans le monde sous la V^e République

Quelques indications chronologiques

- 1960 : premier essai de la bombe atomique française
- 1962 : indépendance de l'Algérie
- 1963 : traité d'amitié franco - allemand
- 1966 : la France quitte le commandement intégré de l'OTAN.
- 1970 : création de l'Agence de la francophonie
- 1992 : le « oui » l'emporte au référendum sur le traité de Maastricht .
- 2003 : la France refuse d'intervenir militairement en Irak.
- 2005 : le « non » l'emporte au référendum sur la constitution européenne.

SUJET III

ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

La colonisation et le système colonial français entre le milieu du XIX^e siècle et la fin des années 1930 : quelles caractéristiques ?

Liste des documents :

Document 1 : Jules Ferry et la politique coloniale française

Document 2 : L'empire colonial français entre les deux guerres (1919-1939)

Document 3 : Le commerce entre la France et son empire colonial

Document 4 : Affiche du PCF en réaction à la célébration du centenaire de la conquête de l'Algérie

Document 5 : Maurice Viollette explique son projet de loi dans la presse

Première partie

Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

1. Quels sont les arguments de Jules Ferry pour défendre la politique coloniale de la France à l'époque (document 1) ?
2. À l'aide du document 2, présentez et expliquez la diversité des modes d'administration de l'empire colonial français en 1939.
3. À partir des documents 3 et 4, présentez la dimension économique de la colonisation.
4. Quelle politique défend Maurice Viollette et pour quelles raisons (document 5) ?
5. Quelles attitudes différentes envers les peuples colonisés apparaissent dans les documents 1, 4 et 5 ?

Deuxième partie

À l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances personnelles, rédigez une réponse organisée au sujet :

La colonisation et le système colonial français entre le milieu du XIX^e siècle et la fin des années 1930 : quelles caractéristiques ?

Document 1 : Jules Ferry et la politique coloniale française

Il y a, je crois, quelque intérêt à résumer et à condenser, sous forme d'arguments, les principes, les mobiles, les intérêts divers qui justifient la politique d'expansion coloniale. (...) Je disais qu'on pouvait rattacher ce système à trois ordres d'idées : à des idées économiques, à des idées de civilisation de la plus haute portée et à des idées d'ordre politique et patriotique.

Sur le terrain économique, je me suis permis de placer devant vous, en les appuyant de quelques chiffres, les considérations qui justifient la politique d'expansion coloniale au point de vue de ce besoin de plus en plus impérieusement senti par les populations industrielles de l'Europe et particulièrement de notre riche et laborieux pays de France, le besoin de débouchés. (...)

Messieurs, il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder, le plus rapidement possible, croyez-le bien : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. (...)

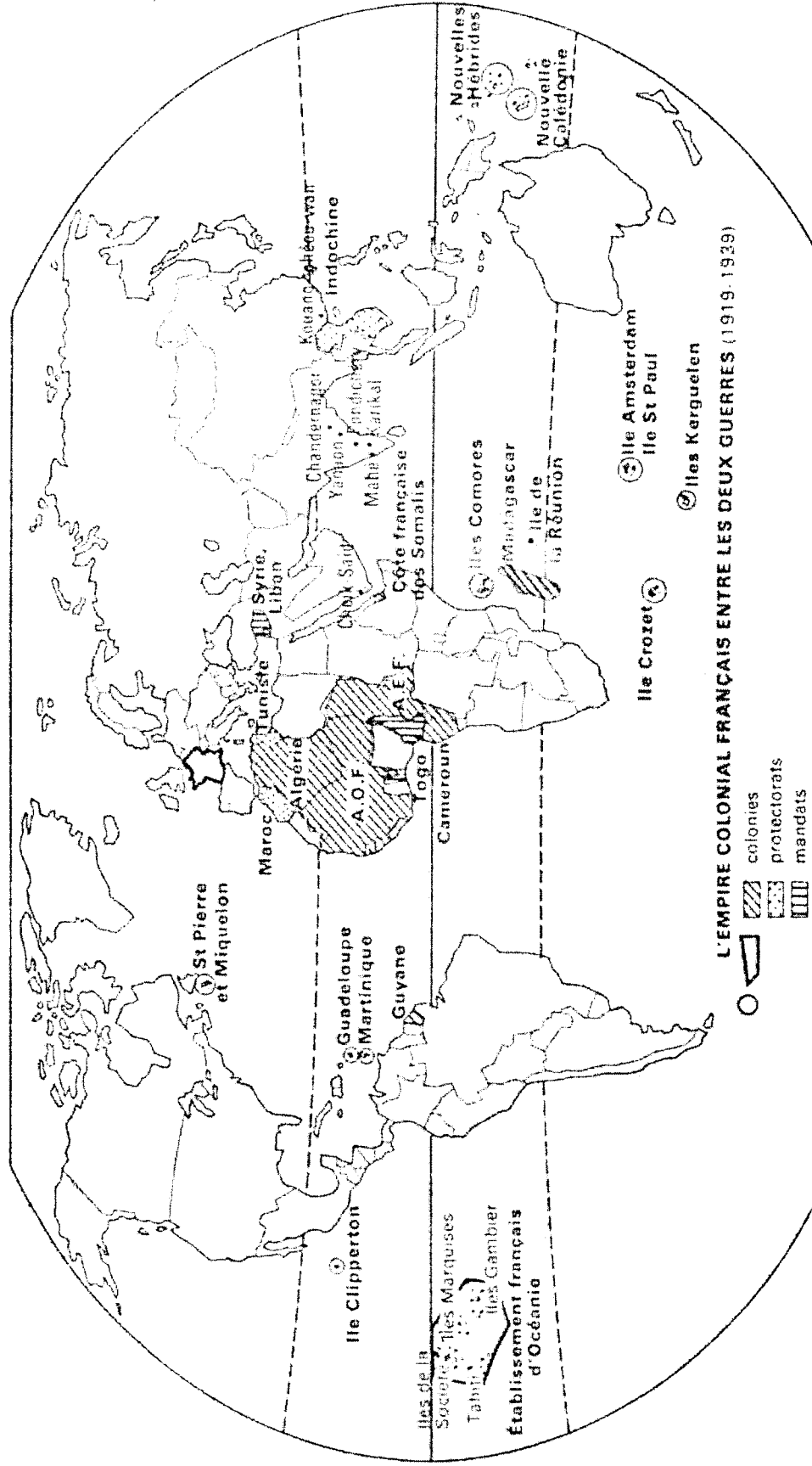
Un troisième, plus délicat, plus grave, et sur lequel je vous demande la permission de m'expliquer en toute franchise. C'est le côté politique de la question. Il faut que notre pays se mette en mesure de faire ce que font tous les autres et, puisque la politique d'expansion coloniale est le mobile général qui emporte à l'heure qu'il est toutes les puissances européennes, il faut qu'il en prenne son parti, autrement il arrivera... Oh ! pas à nous qui ne verrons pas ces choses, mais à nos fils et à nos petits-fils ! il arrivera ce qui est advenu à d'autres nations qui ont joué un très grand rôle il y a trois siècles, et qui se trouvent aujourd'hui, quelque puissantes, quelque grandes qu'elles aient été, descendues au troisième ou au quatrième rang.

Quand vous direz à vos électeurs : « Voilà ce que nous avons voulu faire » soyez tranquilles, vos électeurs vous entendront, et le pays sera avec vous, car la France n'a jamais tenu rigueur à ceux qui ont voulu sa grandeur matérielle, morale et intellectuelle.

Discours prononcé par Jules Ferry¹, à la Chambre des députés, le 28 juillet 1885.

¹Jules Ferry (1832-1893) a été président du Conseil et ministre des affaires étrangères de 1883 à mars 1885.

Document 2 : L'empire colonial français entre les deux guerres (1919-1939)



Source : S. Berstein et P. Milza, *Histoire du XX^e siècle, 1900-1939*, Hatier, 1986.

Document 3 : Le commerce entre la France et son empire colonial

Part des importations de la France venant de l'empire colonial (en %)	1890	1929	1938
Caoutchouc	-	9,3	25,1
Graines oléagineuses et arachides	17,8	25	54,4
Cacao	3,8	56,1	88,4
Café	0,4	3,7	42,7
Riz	11,1	80,1	93,7
Vin	16,8	83,8	96,8
Part des exportations de la France à destination de l'empire colonial (en %)	1890	1929	1938
Automobiles	-	33,4	45,5
Machines et mécaniques	8,1	30,7	41,2
Tissus de coton	34,8	49,9	84,6
Ciment	-	59,1	84,1
Huile d'arachide	-	68,2	89,6
Sucre raffiné	12,7	83,5	98,5
Place de l'empire dans le commerce français	-	1^{er} partenaire commercial	1^{er} partenaire commercial

Source : d'après Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français*, Édition du Seuil, 1984.

Document 4 : Affiche du PCF en réaction à la célébration du centenaire de la conquête de l'Algérie



Source : Affiche du Parti communiste français et de la CGTU (Confédération générale du travail unifiée), 1930.

Document 5 : Maurice Viollette explique son projet de loi dans la presse

En 1937, Maurice Viollette, ancien gouverneur général d'Algérie, ministre du Front populaire, présente un projet de loi sur l'Algérie. Il propose d'accorder le droit de vote à un nombre restreint de musulmans appartenant à l'élite francisée. Face à l'opposition des colons d'Algérie, Maurice Viollette explique son projet dans la presse nationale.

(...) À la vérité, les colons ont exprimé des idées bien inquiétantes : elles valent l'attention de tous les hommes de bonne foi et de tous les bons Français. "Nous avons, disent-ils en gros, la souveraineté en Algérie ; nous ne voulons pas la partager, nous voulons la conserver pour nous seuls. Des concessions ont dû être consenties au Sénégal, parce que les Européens sont peu nombreux dans cette colonie. Mais, par contre, en Algérie, où nous sommes 800 000, nous sommes en nombre suffisant pour n'accepter personne à côté de nous."

Le problème est très bien posé, il y a une catégorie ethnique qui ne veut pas avoir à discuter avec d'autres le pouvoir que le fait de la colonisation lui a remis. Donc, il est bien entendu que, quel que soit le nombre des indigènes, sept millions, dix millions, quinze millions, ils resteront éternellement, et comme par le décret de je ne sais quelle divinité raciale, les sujets des 800 000 Européens devenus 2 millions ou 1 200 000.

Je dis clairement que je considère un tel langage comme absolument fou.

D'abord, comment prétendre tenir sous la loi formidable du nombre ? Comment espérer continuer à rabaisser ces générations qui, d'année en année, se grossissent de plus d'intellectuels, de grands industriels, de grands commerçants, d'ouvriers conscients (...) ?

Source : extrait de l'article du journal *Paris-Soir*, 7 mars 1937.

DEUXIÈME PARTIE

GÉOGRAPHIE

CROQUIS DE GÉOGRAPHIE

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés

Il réalise un croquis à partir du fond de carte fourni, accompagné d'une légende organisée.

SUJET I

Des Nord et des Sud

Utiliser le fond de carte page 10

SUJET II

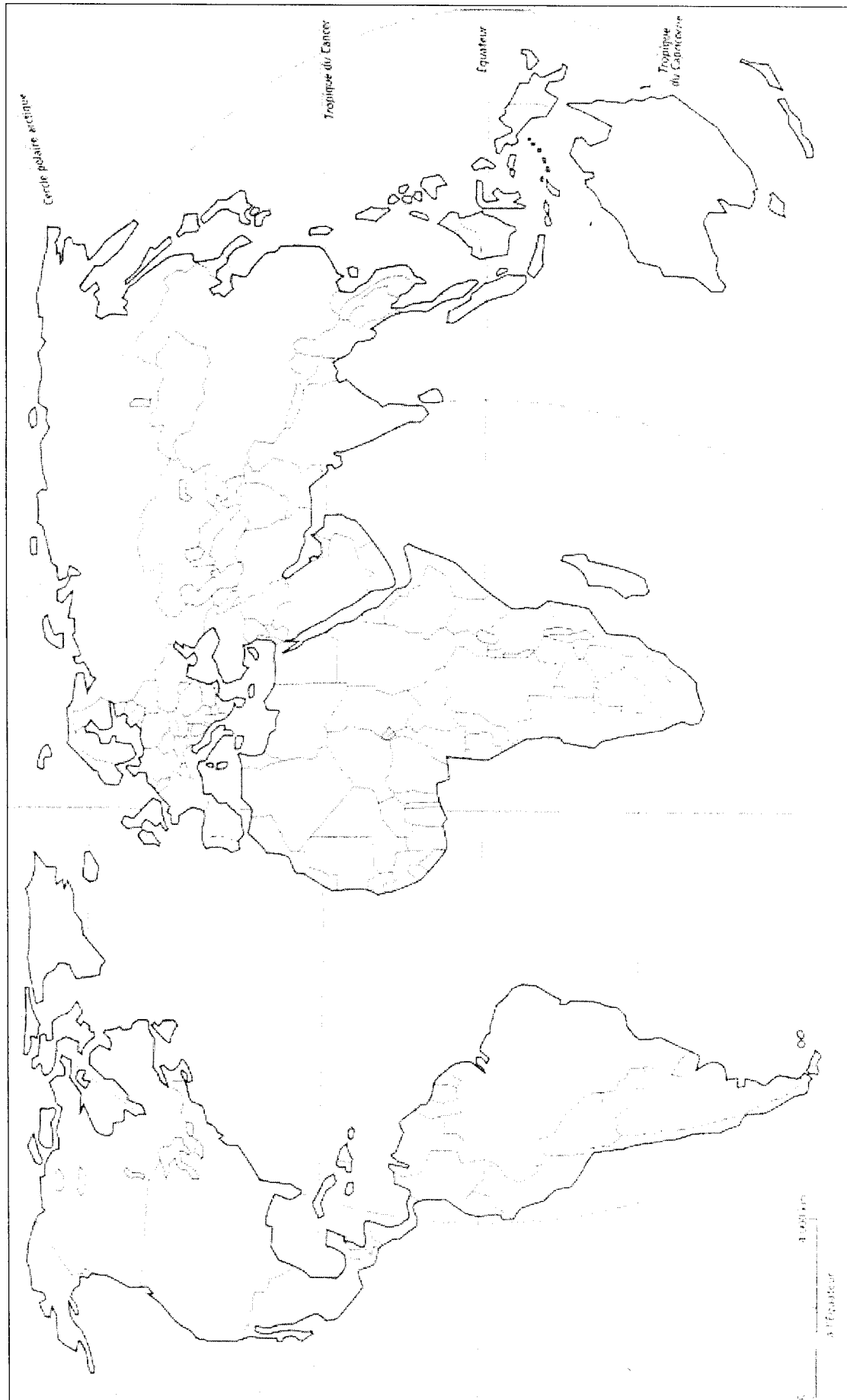
L'organisation du territoire des États-Unis

Utiliser le fond de carte page 11

CROQUIS DE GÉOGRAPHIE

SUJET I

TITRE :

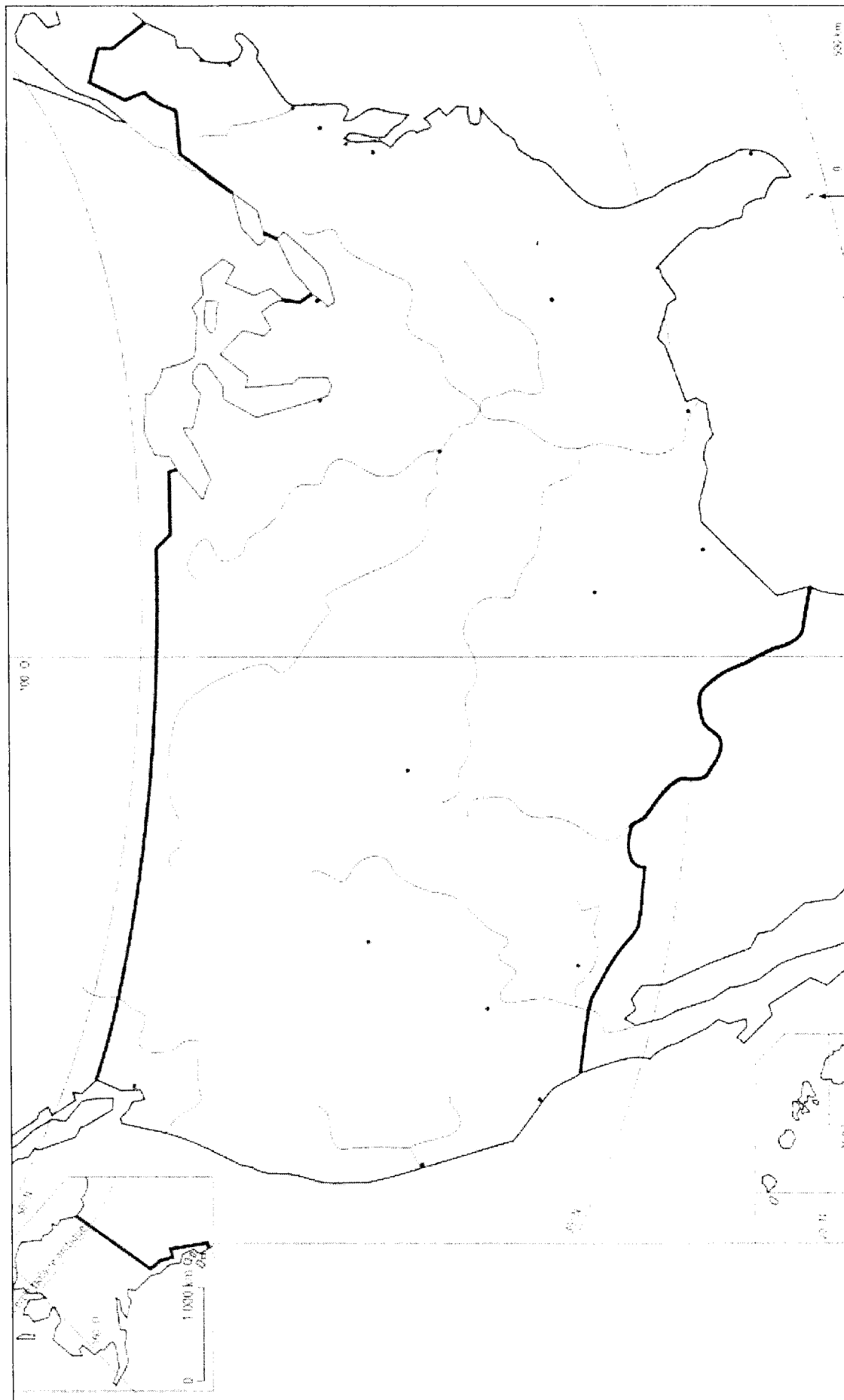


Légende :

CROQUIS DE GÉOGRAPHIE

SUJET II

TITRE :



Légende :